

ENTREE EN 5P

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Mireille Perrin, directrice EPS Crissier
Frédérique Masullo, doyenne 5-6P

PLAN DE LA PRÉSENTATION

- ❖ Informations générales et calendrier
- ❖ Nouveautés en 5P et collège de Chisaz
- ❖ Soutien pour les élèves
- ❖ Communications et absences
- ❖ Médiation, Educatrice et Service Santé
- ❖ Partenariat avec les parents

ETABLISSEMENT SCOLAIRE DE CRISSIER

- Environ 1'224 élèves et 149 enseignant·es

Collèges	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Carrière		7-8 P	
Chisaz		5-6 P et ACC (233 élèves)	
Marcolet	1-4 P		9-11 S
Orée	1-4 P		
Romanellaz	1-4 P		

STRUCTURE DE L'ÉCOLE VAUDOISE

	CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE GÉNÉRALE			CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE PRÉGYMNASIALE			scolarité obligatoire	
degré secondaire I	14-15 ans	11S	troisième cycle voie générale (deux options de compétences orientées métiers ¹ , dont une à choix/enseignement du français, des mathématiques et de l'allemand dispensé en deux niveaux)	troisième cycle voie prégymnasiale (choix d'une option spécifique parmi économie et droit, italien, latin ou mathématiques et physique)	11S	14-15 ans		
	13-14 ans	10S			10S	13-14 ans		
	12-13 ans	9S			9S	12-13 ans		
degré primaire	11-12 ans	8P	deuxième cycle primaire			8P	11-12 ans	
	10-11 ans	7P				7P	10-11 ans	
	9-10 ans	6P				6P	9-10 ans	
	8-9 ans	5P				5P	8-9 ans	
	7-8 ans	4P				4P	7-8 ans	
	6-7 ans	3P				3P	6-7 ans	
	5-6 ans	2P				2P	5-6 ans	
	4-5 ans	1P				1P	4-5 ans	

¹ possibilité, à certaines conditions, de choisir une option spécifique



Beaucoup
d'informations figurent
dans la brochure de
l'établissement ainsi
que dans l'agenda de
l'élève.

Calendrier 25 – 26

Toutes les dates des formations continues obligatoires figurent dans l'agenda de l'élève ainsi que sur le site de l'école.

www.epscrissier.ch/timeline/

Vous y trouverez aussi une copie des documents reçus.

The screenshot shows the homepage of the Etablissement primaire et secondaire Crissier website. At the top right, there is a search bar labeled "Chercher" with a magnifying glass icon, and navigation links for "ACCUEIL", "LIENS", and "CONTACT". Below the header, the school's logo and name "Etablissement primaire et secondaire Crissier" are displayed. A horizontal menu bar includes "Direction", "Vie scolaire", "Bâtiments", "Transports", "Parascolaire", and "Autorités". On the left, a dark circular button contains the word "Agenda". To its right, the heading "Prochains événements" is followed by three grey rectangular boxes, each containing a date and an event name. A vertical grey line with three blue dots extends from the "Agenda" button down to the third event box. To the right of this line, the heading "Prochaines vacances" is visible.

Date	Événement
09 septembre 2025	7P – Soirée parents
15 septembre 2025	9VG – Soirée parents
16 septembre 2025	5P – Soirée parents

QUELS CHANGEMENTS DE LA 4P À LA 5P ?

- ❖ Tous les élèves de 5P et 6P sont réunis dans le collège de Chisaz.
- ❖ Evaluations : introduction des notes de 1 à 6
- ❖ Introduction de l'allemand

PRÉSENTATION DE CHISAZ (PATRICK MASSARD)

- Alvéoles
- Equipement des classes
- Règlement du collège
- Récréations
- Parc trottinettes et vélos

EVALUATION EN 5-6 P

- ❖ Les évaluations sont **notées de 1 à 6.**
- ❖ Le seuil de suffisance est de **4.**
- ❖ Le passage est automatique de la **5P à la 6P.**

Toutes les informations détaillées figurent dans le Cadre général de l'évaluation (CGE)

Allemand (PETRA TIXIER)

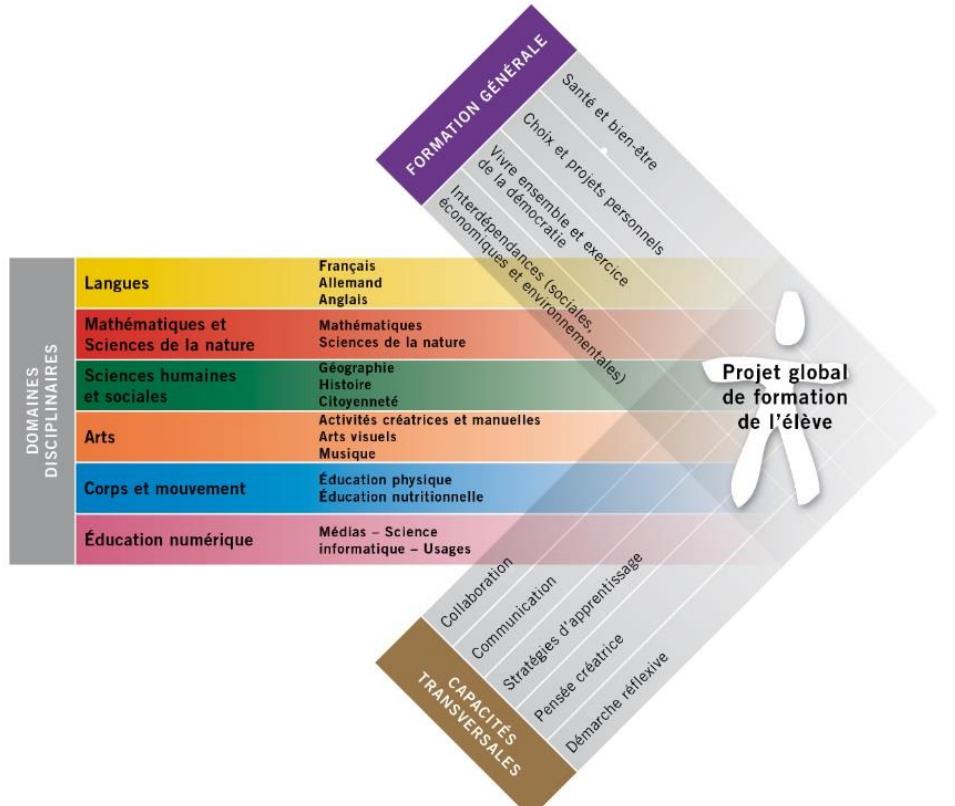
- ❖ Nouvelle branche en 5P
- ❖ 2 périodes hebdomadaires
- ❖ Matériel : der grüne Max
- ❖ Schülerseite : www.der-gruene-max.ch
- ❖ But principal : plaisir, oser, découvrir et faire des liens entre langues et cultures
- ❖ Rôle des parents (être ouvert à la langue, montrer de l'intérêt, ...)



EDUCATION AU NUMÉRIQUE (DIANA ARAUJO)



PLAN D'ÉTUDE ROMAND



SOUTIEN POUR LES ÉLÈVES

- ❖ Les appuis sont donnés par une enseignante d'appui.
Ils sont réservés aux élèves qui rencontrent des difficultés avec certaines notions.
- ❖ Dans certaines situations, un soutien ciblé est donné par une enseignante spécialisée.

BESOINS PARTICULIERS

- ❖ Des aménagements spécifiques peuvent être mis en place pour aider des élèves à besoins particuliers à atteindre les objectifs du plan d'études.
- ❖ Si des aménagements ont été établis en 4P, ils sont transmis en 5P et feront l'objet d'une mise à jour (en octobre).
- ❖ Dans certaines situations, un programme personnalisé est établi.

COMMUNICATION

Contacter les personnes concernées d'abord : maître-sse de classe ou duettiste :

- ❖ via l'**agenda**, le moyen officiel de communication,
- ❖ selon la demande de l'**enseignant-e** (téléphone, mail, ...). Les messages SMS et WhatsApp sont à éviter, sauf autorisation de l'**enseignant-e**, aux conditions fixées, à des heures raisonnables.

L'accès au bâtiment est autorisé uniquement sur rendez-vous.

ABSENCES

- ❖ Avertir l'enseignant-e qui enseigne ce jour-là selon l'horaire dans l'agenda.
- ❖ Justifier par écrit (feuilles à la fin de fin de l'agenda) et les transmettre à l'enseignant-e le jour du retour en classe.
- ❖ Demandes de congé sont à faire à l'avance et par écrit au maître ou à la maîtresse de classe. Le congé sera accordé ou refusé par la Direction.
- ❖ Congé Joker à demander à l'avance (feuilles à la fin de l'agenda).

MÉDIATION (STEPHANIE GORNES ET BEATRICE SUDAN)

- ❖ Être à l'écoute des élèves, mais aussi des parents ou des enseignants
- ❖ Accompagner un ou plusieurs élève(s) en cas de :
 - Conflit avec un ou plusieurs élèves
 - Problèmes personnels
 - Problèmes relationnels
- ❖ Respecter la confidentialité (y compris vis-à-vis des parents, ce qui signifie qu'ils ne sont pas automatiquement informés d'un entretien)

GROUPE «REGARDS CROISÉS SANTÉ»

Groupe pluridisciplinaire composé des médiatrices, de l'infirmière scolaire, de l'éducatrice en milieu scolaire et d'une psychologue.

- ❖ Ce groupe traite de diverses problématiques liées au bien être des élèves à l'école.
- ❖ Il peut être contacté par les enseignants, les parents ou toute autre personne.

MPP : MÉTHODE DE PRÉOCCUPATION PARTAGÉE

C'est une approche non blâmante qui permet de traiter l'**intimidation** et le **harcèlement scolaire**.

- ❖ Cette méthode permet de casser l'effet de groupe par de brefs entretiens individuels avec des élèves (auteurs, mais aussi témoins). Ces interventions ont pour but que la situation de souffrance cesse pour l'élève qui est la cible du harcèlement. Cet élève bénéficie en parallèle d'un accompagnement par une médiatrice.
- ❖ A Crissier, le groupe MPP s'appelle « Mission Pouvoir en Parler » et il est composé d'une vingtaine d'intervenants qui sont des enseignants ayant reçu une formation spécifique.

COMMENT CONTACTER LES MÉDIATRICES

- ❖ Par les enseignants (en ce qui concerne les élèves)
- ❖ Par téléphone ou par mail (cf. brochure blanche ou flyer agenda ou site Internet)
- ❖ **Béatrice Sudan** 079/275 88 05, beatrice.sudan@edu-vd.ch
- ❖ **Stéphanie Gornès** 076/324 72 54, stephanie.gornes@edu-vd.ch

ACTIVITÉS SPÉCIALES : VIVRE ENSEMBLE



Marche des écoles,
vendredi 19 septembre



Camp à Morgins (de
sept. à mai)
<https://www.alouettes-morgins.ch/>



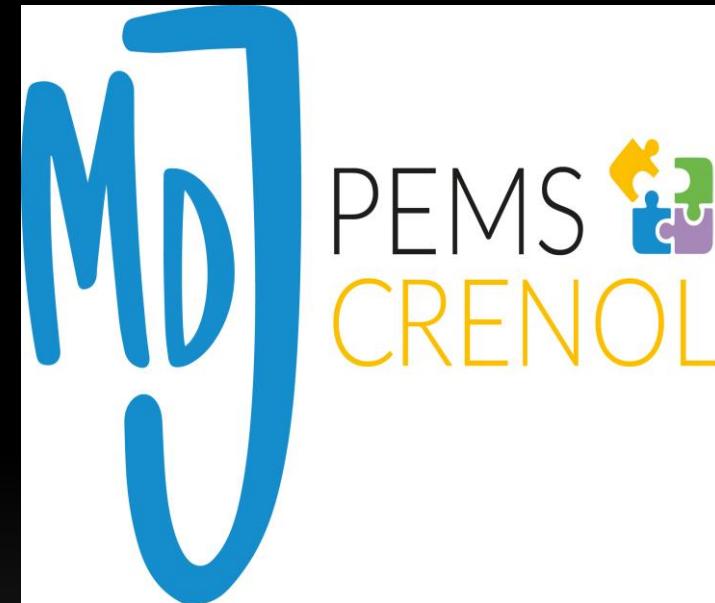
Courses d'école



Joutes sportives et jeux
(12 mai, 16 juin 2026)

EDUCATRICE

- ❖ Delphine Currat
- ❖ Educatrice en milieu scolaire
- ❖ Association de la Maison des Jeunes - PEMs CRENOL (Pôle éducatif en milieu scolaire)
- ❖ delphine.currat@mdj.ch
- ❖ www.mdj.ch



SERVICE DE SANTÉ SCOLAIRE

Infirmières scolaires :

Mmes Pascale UEBERSAX et Béatrice THOMAS

021 340 75 60 ou 079 159 07 48

servicesante.eps.crissier@avasad.ch



Médecin scolaire - pédiatre
Dr Stéphanie ANIBAL IGLESIAS

La santé à l'école dans le canton de Vaud est gérée par l'Unité PSPS

Suivi santé et bien-être

Évaluation, orientation et coordination

Vaccination scolaire

Protocoles
Besoins Santé Particuliers

Projets de promotion de la santé

Premiers soins

Formations premiers secours



DROIT DES PARENTS – ART.129 LEO

Les parents sont régulièrement informés sur la progression scolaire de leur enfant.

Ils sont entendus avant toute décision importante affectant le parcours scolaire de leur enfant.

Ils sont invités au moins une fois par année par la direction à rencontrer les enseignants de leur enfant lors d'une séance d'information collective.

Ils sont invités par le maître de classe à le contacter s'ils souhaitent un entretien individualisé concernant leur enfant.

DEVOIRS DES PARENTS– ART.128 LEO

Les parents favorisent le développement physique, intellectuel et moral de leur enfant. Ils le soutiennent dans sa formation.

Dans le respect de leurs rôles respectifs, les parents et les enseignants coopèrent à l'éducation et à l'instruction de l'enfant.

Les parents respectent l'institution scolaire et ses représentants ; ils assistent aux séances d'information collective.

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

- Les parents sont représentés au Conseil d'établissement
- Renseignements et coordonnées sur <https://www.epscrissier.ch/autorites/conseil-etablissement/>

RÔLE ET COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

(Article 33 de la loi scolaire – LEO)

1. Le conseil d'établissement concourt à l'insertion de l'établissement dans la vie locale
2. Il appuie l'ensemble des acteurs qui le constituent dans l'accomplissement de leurs missions en rapport avec la vie de l'établissement
3. Il veille à la cohérence de la journée de l'enfant-élève et formule des propositions à l'intention des instances compétentes
4. Il permet l'échange d'informations et de propositions entre l'établissement et les autorités locales, la population et les parents d'élèves
5. Le Département peut le consulter et déléguer des compétences
6. Les autorités communales ou intercommunales peuvent consulter le conseil d'établissement ou le charger de tâches en rapport avec la vie de l'établissement

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

BONNE SUITE
DANS LA CLASSE DE VOTRE
ENFANT

NOUS SOMMES À DISPOSITION POUR TOUTE QUESTION À L'ADRESSE EPS.CRISSIER@VD.CH